

Avec l'association CEGAIA, nous vous proposons ce soir de réfléchir à une réelle question de **Santé Publique** portant sur l'éventuelle nocivité des antennes relais de téléphonie mobile.

Y a t il des risques pour les personnes ?... Ces risques sont-ils liés à la proximité, à l'utilisation, à d'autres facteurs (*électrosensibilité*) ?

Pour le portable : récemment Mm. Bachelot Ministre de la Santé a exprimé le souhait de voir les jeunes enfants ne pas utiliser le portable : pourquoi ? Le portable est interdit dans les hôpitaux, les avions : pourquoi ? Y aurait-il des conditions d'utilisation ?

Pour les antennes-relais : quelles informations sont données aux résidents proches ? Récemment on a vu des interdictions d'installation à proximité des écoles, des conflits juridiques avec des sociétés d'HLM : pourquoi ?... Carmaux est encerclé par 4 antennes –relais, la mairie est-elle concernée par leur installation ? Il en est de même pour les communautés environnantes : Y a t il des normes et cadres réglementaires ?

Bien des questions sont ici ouvertes :

- « *fantasme ou réalité* » disait-on dans une récente émission de télé sur ce sujet.
- Quel pourrait-être ici **le principe de précaution** ?

Venez donc vous informer, débattre, questionner. Un expert de notoriété européenne sera là pour vous renseigner.

Animé par Jacques Pineau

Avec l'éminent **Professeur Pierre LE RUZ**

